

## Les bonnes manières pendant le sermon du Vendredi

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِذَا نُودِيَ لِلصَّلَاةِ مِنْ يَوْمِ الْجُمُعَةِ فَاسْعَوْا إِلَىٰ ذِكْرِ اللَّهِ وَذَرُوا الْبَيْعَ ذَلِكُمْ خَيْرٌ لَكُمْ إِنْ كُنْتُمْ تَعْلَمُونَ ﴾  
قَالَ رَسُولُ اللَّهِ ﷺ :  
« صَلُّوا كَمَا رَأَيْتُمُونِي أُصَلِّي »

### Mes chers frères !

Il y a deux conditions pour la validité de la prière du vendredi. Ces deux conditions sont la réalisation des deux unités de prière de la prière du vendredi et la lecture de deux sermons qui la précèdent. Ce sont là les piliers indispensables de la prière du vendredi. Les savants sont d'accord sur cette question. Au verset 9 de la sourate al-Jumu'a, notre Seigneur dit: "**Ô vous qui avez cru! Quand on appelle à la Salat du jour du Vendredi, accourez à l'invocation d'Allah et laissez tout négoce. Cela est bien meilleur pour vous, si vous saviez!**" L'expression "accourez à l'invocation d'Allah" fait référence à la prière et au sermon du vendredi. Le Messager d'Allah (saw) n'a dirigé aucune prière du vendredi sans donner un sermon et a dit: "**Priez comme vous m'avez vu prier.**"<sup>1</sup> Si le sermon n'était pas une des conditions de la prière du vendredi, le Messager d'Allah (saw) ne l'aurait pas systématiquement lu. Cependant, rien de tel n'a été observé. Par conséquent, la prière du vendredi n'est pas valable sans le sermon.

### Chers croyants!

Étant donné que le sermon ou "khoutba" fait partie de la prière du vendredi, il est nécessaire de se comporter de la même manière et avec respect lors de l'écoute du sermon. Pendant la lecture du sermon, il faut tout d'abord écouter tranquillement et essayer de comprendre ce qui est dit. Allah le Très-Haut a dit: "**Et quand on récite le Coran, prêtez-lui l'oreille attentivement et observez le silence, afin que vous obteniez la miséricorde (d'Allah).**"<sup>2</sup> De nombreux commentateurs du Coran ont déclaré qu'il s'agissait ici d'écouter le sermon.

Fait également partie des bonnes manières le fait de ne pas parler pendant le sermon. En effet, il est makruh, c'est-à-dire détestable de parler pendant

le sermon. Il est dit dans un hadith : "**Si tu dis à ton compagnon: "tais-toi" au moment où l'imam prononce son sermon, tu aura proféré une vaine parole.**"<sup>3</sup> Dans un autre hadith, il est dit: "**Quiconque dit à quelqu'un de se taire, il aura proféré une vaine parole. Il n'y a pas de vendredi (réalisé parfaitement) pour une personne qui profère de vaines paroles pendant le sermon.**"<sup>4</sup>

Dès que l'imam est installé sur le minbar, le silence doit être respecté. Par exemple, il n'est plus possible de dire "yarhamukallah" à celui qui éternue. Tout ce qui est haram dans la prière l'est aussi au cours du sermon. Par conséquent, il est haram de manger, de boire, de glorifier Allah ou de parler même s'il s'agit d'ordonner le bien et il est wajib d'écouter le sermon en silence.

### Chers musulmans!

Nous sommes malheureusement parfois témoins de comportements non conformes à l'éthique du sermon. Par exemple, pendant le sermon, il arrive que des fidèles chuchotent entre eux, se font des signes, sourient ou regardent leurs téléphones portables. Ainsi, ils risquent de quitter la mosquée sans avoir tiré un quelconque bénéfice du sermon.

En effet, les sermons hebdomadaires sont soigneusement sélectionnés et écrits en fonction de l'actualité du croyant. Le fait de parler pendant le sermon, de regarder son téléphone ou d'être distrait par toute autre chose est contraire aux bonnes manières à avoir pendant le sermon, mais cela empêche aussi les autres musulmans d'écouter le sermon dans les meilleures conditions. Cela prive ainsi la personne et les autres du bienfait du sermon.

### Chers frères!

Écoutons le sermon et suivons-le sérieusement. Je termine ce sermon en priant Allah pour que les sermons nous servent de leçons et nous aident à corriger nos erreurs.

<sup>1</sup> Boukhârî, Ezân, 18

<sup>2</sup> Sourate A'râf, 7:204

<sup>3</sup> Boukhârî, Jumu'a, 36

<sup>4</sup> Ebû Davûd, Cuma, 1051